

FAITS DIVERS/JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Les faits d'ailleurs

ÉTATS-UNIS : ETHAN

CRUMBLEY INCULPÉ POUR "ASSASSINATS" ET "ACTE DE TERRORISME"

Ethan Crumbley, l'élève de 15 ans accusé d'avoir semé la mort mardi dans un lycée du Michigan, dans le nord des États-Unis, faisant quatre morts et sept blessés, a été inculpé, mercredi, pour "assassinats" et "acte de terrorisme". "Il tirait sur les gens à bout portant, souvent en visant la tête ou la poitrine", a précisé Michaël Bouchard, le shérif chargé d'enquêter sur cette nouvelle tragédie liée aux armes à feu aux États-Unis.

FRANCE : UN AUTOMOBILISTE ROUÉ DE COUPS ET POIGNARDÉ

Un homme a été roué de coups par plusieurs personnes, lundi dernier, à Mougins, près de Cannes (Alpes-Maritimes) après un différend routier. La victime a aussi reçu plusieurs coups de couteau au niveau du thorax. Il a été pris en charge à l'hôpital. L'homme rentrait chez lui au volant de sa voiture lorsqu'il a croisé le chemin d'un autre automobiliste, qui lui a refusé une priorité sur la commune de Mougins, au niveau du chemin de Font-Currault. Le conducteur aurait klaxonné, ce que le chauffard n'aurait pas apprécié.

AFFAIRE JUBILLAR : TÉMOIGNAGE ACCABLANT POUR SON EX-COMPAGNON

Nouvelles révélations dans l'affaire Delphine Jubillar, infirmière de 34 ans, mère de deux enfants, ayant disparu dans la nuit du 15 au 16 décembre 2020. Mercredi, Le Parisien a dévoilé les principaux éléments à charge contre Cédric Jubillar, son ex-compagnon, écroué depuis juin 2021 et qui clame toujours son innocence, dont un témoignage accablant d'une voisine et de sa fille. Une voisine du couple Jubillar a entendu "un cri de femme" le soir de la disparition, a témoigné aux enquêteurs la source qui vit à 150 mètres du domicile conjugal, comme le rapporte Le Parisien.

Rassemblés par SCOM

Mouila : trois hommes écroués pour avoir violé une fillette de 7 ans

F.N
Mouila/Gabon

EMMANUEL Emeh, alias White, un Nigérian de 41 ans, vendeur de pièces détachées, Roland Bounounou Kongo, alias Rast, 25 ans, chauffeur, et Videco Ivan Juvénal Moudziegou, 28 ans, par ailleurs repris de justice – déjà condamné pour vol aggravé –, tous deux Gabonais, sont dans le collimateur de la justice. Ils auraient violé une fillette de nationalité nigériane âgée de 7 ans.

Une source proche de l'enquête préliminaire indique que le premier cité est propriétaire d'une boutique de vente de pièces détachées, qu'il a ouverte à côté de son compatriote nigérian, un certain Christ, qui détient plusieurs activités commerciales. Les deux Gabonais étaient, quant à eux, les ouvriers de l'homme d'affaires. La mère de la victime, qui tient un petit commerce de détail à proximité de chez Christ, est souvent accompagnée de ses enfants. Sauf que les trois présumés violeurs cités plus haut auraient mis à profit les moments d'inattention de la dame pour commettre leur crime. Jusqu'au jour où le père excédé par les fièvres répétitives de la fillette, découvre que sa fille change soudainement de morphologie. Aussi, demande-t-il à sa belle-sœur qui fait partie du corps médical d'examiner l'enfant de plus près. Le constat est amer à l'issue de l'auscultation, car, la petite avait déjà perdu sa virginité. Pressée de questions, la gamine révèle qu'Emmanuel Emeh est le premier à avoir abusé sexuellement d'elle depuis l'âge de 5 ans. Les révélations élaboussent aussi les deux Gabonais. Fort de ce témoignage, le père dépose une plainte à la brigade de gendarmerie centre de Mouila. Le mis en cause nigérian est interpellé en premier et conduit au poste où il aurait formellement

reconnu les faits. Si Roland Bounounou Kongo confie avoir rencontré des difficultés lors du contact avec l'enfant, ce n'est pas le cas de Videco Ivan Juvénal Moudziegou, qui aurait commis son infamie sans aucune crainte dans les toilettes.

Les trois délinquants sexuels présumés ont été déferés devant le procureur de la République, qui les a placés en détention préventive à la prison centrale de Mouila pour présomption de viol.



Photo: Felicien Ndongo

Une partie de la zone de commission des faits.



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE

COMMUNIQUE

(Portant paiement par ordre alphabétique des Pensions du mois de novembre 2021 et des Rentes du 4^{ème} Trimestre 2021 sur toute l'étendue du territoire national)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe ses assurés (et ayants droit) **qu'elle procédera au paiement par ordre alphabétique des échéances des pensions de novembre 2021 et des rentes du 4^{ème} 2021 du 06 au 10 décembre 2021.**

A cet effet, les paiements par chèques se feront uniquement au Siège. Tandis que les paiements espèces seront effectués dans les différents centres de paiements habituels, selon le calendrier ci-après

Dates de paiement	Répartition des assurés selon l'ordre alphabétique
Lundi 06 décembre 2021	De A à D
Mardi 07 décembre 2021	De E à L
Mercredi 08 décembre 2021	M
Jeudi 09 décembre 2021	De N à O
Vendredi 10 décembre 2021	De P à Z

Par ailleurs, la CNSS précise que les bénéficiaires des prestations dont les montants sont inférieurs à trois cent mille (300 000) Francs CFA, et habituellement payés par chèques au Siège, **percevront exceptionnellement leurs prestations par espèces dans les différentes agences proches de leurs domiciles.**

Les virements bancaires, quant à eux, se feront aux dates habituelles.

Enfin, la CNSS tient à rappeler que des consignes strictes seront imposées afin que le paiement se déroule dans le respect des mesures barrières liées à la lutte contre la COVID-19. Elle en appelle donc au sens aigu de discipline et de responsabilité de chacun pour l'intérêt de tous.

Notre ambition: mieux vous servir

Fait à Libreville, le 30 novembre 2021

P. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
P.I. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT



Flore Martine NGNINGONE OBAME

2070, Avenue Georges Damas Akaka, Botzoulo • B.P. : 54 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 011 79 12 00 • Fax : (+241) 011 74 64 25 • Centre d'appels : 162
Cellule plaintes clients : 161 • www.cnss.gi • facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel